

Séance du vendredi 16 décembre 2022

Date de la convocation : 09/12/2022

L'an deux mille vingt-deux et le seize décembre l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Francis SAINT-LEGER,

Membres en exercice : 35

Présents : 19

Votants : 33

Pour : 33

Abstention : 0

Contre : 0

**Présents :** Jean-Louis ALLE, Maxime ATGER, Joseph BEAUFILS, Didier BRUNEL, Céline DELMAS, Bruno DURAND, Gisèle GERBAL, Claire HELARY, Jacqueline LIZZANA, José MARTINEZ, Jean-Paul MEYNIER, Alain RAYNALDY, Laurent RICHARD, Claude ROLLAND, Serge ROMIEU, Eric ROUX, Francis SAINT-LEGER, André THEROND, Julien TUFFERY

**Représentés :** Franck BACHELARD, Guy GALTIER, Francis GIBERT, Louis GIBERT, André JAFFUEL, Patrice MONTEIL, Gilles PASCAL, Christian PASCON, Michèle PIEJOUJAC, Patrice SAINT-LEGER, Pierre-Emile SYLVAIN, Murielle TEISSEDE, Cécile VIGNOBOUL, Didier VIGOUROUX

**Excusés :** Jean-Luc GOAREGUER, Didier MATHIEU

**Absents :**

Secrétaire de séance : Didier BRUNEL

DE\_2022\_078 - Objet : MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS

Le Président propose à l'Assemblée, de se prononcer sur le tableau des effectifs suivant :

CADRE OU EMPLOI		CATÉGORIE	EFFECTIF	DURÉE HEBDOMADAIRE DE SERVICE
FILIÈRE ADMINISTRATIVE	Rédacteur Principal 1ère Classe	B	0	1 poste à 35h
	Rédacteur Principal 2ème Classe	B	0	1 poste à 35h
	Adjoint Administratif Principal 1ère Classe	C	3	3 postes à 35h
			0	1 poste à 31h
	Adjoint administratif		1	1 poste à 30h
	Adjoint administratif		1	1 poste à 35h
Adjoint administratif		1	1 poste à 17h30	
<b>TOTAL FILIÈRE ADMINISTRATIVE</b>			<b>6</b>	
FILIÈRE TECHNIQUE	Ingénieur Principal	A	0	1 poste à 35h
	Technicien	B	1	1 poste à 35h
	Agent de Maîtrise	C	1	1 poste à 35h
	Adjoint Technique Principal de 1ère Classe	C	2	4 postes à 35h
	Adjoint Technique Principal de 2ème Classe	C	0	1 poste à 35h
		C	0	1 poste à 6h
Adjoint Technique	C	4	4 poste à 35h	
<b>TOTAL FILIÈRE TECHNIQUE</b>			<b>8</b>	
FILIÈRE ANIMATION	Animateur	B	0	1 poste à 35h
	Adjoint animation Principal 2ème Classe	C	0	1 poste à 35h
	Adjoint animation	C	1	1 poste à 35h
	<b>Adjoint animation</b>	<b>C</b>	<b>1</b>	<b>1 poste à 12h</b>
<b>TOTAL FILIÈRE ANIMATION</b>			<b>1</b>	
FILIÈRE SPORTIVE	Educateur Principal des APS 2ème classe	B	1	1 poste à 35h
<b>TOTAL FILIÈRE SPORTIVE</b>			<b>1</b>	
<b>TOTAL FILIÈRE</b>			<b>17</b>	

Après délibéré, et à l'unanimité, l'Assemblée approuve le tableau des effectifs ainsi modifié.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme

Le Président,

Francis SAINT-LEGER

Le secrétaire de séance

Didier BRUNEL



A blue circular stamp of the Communauté de Communes Randon-Margeride (48700 RIEUTORT de RANDON) is placed over a handwritten signature in blue ink.



A blue circular stamp of the Communauté de Communes Randon-Margeride (48700 RIEUTORT de RANDON) is placed over a handwritten signature in blue ink.

La présente décision peut faire l'objet d'un recours gracieux et/ou d'un recours contentieux formé par les personnes pour lesquelles l'acte fait grief, dans les deux mois à partir de la notification de cette décision. Le recours doit être introduit auprès du tribunal administratif de Nîmes dans un délai de deux mois à compter de sa publication, en vertu de l'article R 421-5 du Code de la justice Administrative.

Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)

PREFECTURE DE MENDE

Date de réception de l'AR: 16/12/2022

048-200069102-20221216-DE\_2022\_078-DE